

LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal

Téléphone : FAIkirk 3694

SERVIR AVEC SINCERITE

DECEMBRE 1941



NOËL

Quand tout s'est tu, que tout repose;
Là-haut dans l'air silencieux,
Sous la voûte immense des cieux
Renaît l'antique apothéose...

La nuit tressaille en un chant doux,
Un chant de paix et d'allégerance:
Noël!... du Christ, c'est la naissance!
Oh! chrétiens, réveillez-vous...

Noël! Noël! Jésus est né!...
Humains! dans la nuit demi-sombre,
A la crèche, courez sans nombre
Offrir vos coeurs au Nouveau-Né...



Le Noël des Petits

Les Petits Riches ont des mamans
qui les cajolent
Et qui les consolent
Leurs tout petits, petits tourments
Les Petits Riches ont des mamans
Combien — hélas!
de pauvres gâs,
De Petits Pauvres qui n'en ont pas!

Les Petits Riches ont des maisons
Où, dans leur chambre
Jamais décembre
N'apporta ses longs frissons!
Les Petits Riches ont des maisons
Combien — hélas!
De pauvres gâs,
De Petits Pauvres qui n'en ont pas!

Les Petits Riches ont des foyers
Emplis de cendre,
où peut descendre
Noël pour s'y chauffer les pieds!
Les Petits Riches ont des foyers
Combien — hélas!
De pauvres gâs,
De Petits Pauvres qui n'en ont pas!

Les Petits Riches ont des souliers
Que, chaque année,
La cheminée
Revoit, devant elle, alignés!
Les Petits Riches ont des souliers,
Combien — hélas!
De pauvres gâs,
De Petits Pauvres qui n'en ont pas!

Les Petits Riches ont des joujoux
Polichinelles,
Par ribambelles,
Qui font rire comme des fous!
Les Petits Riches ont des joujoux!
Combien — hélas!
De pauvres gâs,
De Petits Pauvres qui n'en ont pas!

Les Petits Pauvres gagnent le Ciel
Tant de misère
Sur cette terre
Leur vaut un Noël éternel!
Les petits pauvres auront le Ciel
Combien — hélas!
De pauvres gâs,
De Petits Riches ne l'auront pas!

Théodore BOTREL

La bénédiction paternelle

Préférant d'abord la tâche hardie
Nos pères toujours furent conquérants.
Le premier venait de la Normandie
Commencer ici le geste des Francs.
Son père, au départ, lui laissa ce gage:
"Pour que tes enfants soient bénis des cieux,
"Au premier de l'An, garde notre usage:
"Tu les béniras comme tes aïeux!"

Il vient s'établir et sema la terre.
Son jeune foyer comptait un bambin.
Or au Jour de l'An, la petite mère
Mène à son époux le blond chérubin.
Fier dans son amour que la joie inonde,
Grave, il se leva, des pleurs dans les yeux,
Et posant sa main sur la tête blonde:
"Oui, je te bénis comme mes aïeux!"

Les siècles ont vu s'égrener la chaîne
De tous nos aïeux, ces fiers bûcherons.
Leur hache abattait l'érable et le chêne
Et leur main semait le grain des moissons.
Mais au Jour de l'An, quand pointait l'aurore,
Sur tous les enfants se pressant nombreux
La main de l'aïeul se levait encore
Et les bénissait comme les aïeux.

Sur le Canada vint fondre l'épreuve,
Mais le Ciel veillait aux plus sombres jours;
Sa grâce a coulé comme le grand fleuve,
Et le petit peuple a grandi toujours.
Pour le garder fort contre tout orage,
Pour que nos enfants soient bénis des cieux,
Au Premier de l'An, gardons notre usage,
Et bénissons-les comme nos aïeux.

Edouard LA FLECHE, S.J.

La Divine Pauvreté

Bergers, voici l'Etoile et la Nuit annoncées!
Hâtez-vous, humbles coeurs, pauvres gens, vers Celui
Qui s'est au dénûment le plus triste réduit
Pour que vos peines soient par la sienne effacées!

Dans la bise vos mains tremblantes sont gercées,
Endoloris, vos pieds battent le sol, qui luit,
Sous vos haillons l'hiver glacial s'introduit,
Par l'aiguillon du froid vos chairs sont transpercées...

Doux bergers, qui croyez sans éga! votre sort
Obscur et miséreux, vous ignorez encor
Le suprême degré de l'humaine détresse!

Regardez: a-t-on vu pareille pauvreté?
Un Dieu petit enfant qu'un souffle chaud caresse,
Qui grelotte, et n'a rien sur lui que sa beauté...

Albert LOZEAU

Anticipation sur l'après-guerre

Les graves problèmes de l'après-guerre — Le travail féminin — Solution de ces problèmes — Le juste milieu

Sans vouloir poser au prophète, il apparaît simple et évident aux yeux de l'homme de la rue de même qu'à l'économiste que l'après-guerre sera marqué par une période de perturbation qui atteindra le vainqueur comme le vaincu. Tout récemment, un officiel du gouvernement fédéral ne craignait pas d'affirmer qu'une fois la guerre terminée les 2-5 des ouvriers se trouveront sans travail. Il s'agit, pour s'en convaincre, de se rappeler les méfaits de la dernière guerre. Au point de vue économique, elle provoqua une nervosité de fabrication exagérée: Il fallait fabriquer des armements, les fabriquer vite et en grande quantité. A ce moment comme aujourd'hui, la main-d'oeuvre masculine était rare et l'on eût recouru au travail féminin pour combler les vides.

LE TRAVAIL FEMININ

Une fois la guerre terminée, les usines de guerre cessèrent de fabriquer des munitions pour fabriquer d'autres objets de consommation et devenir des rivaux terribles au point de vue de la concurrence. La méthode de fabriquer beaucoup, rapidement et au plus bas prix possible (surtout en conservant la main-d'oeuvre féminine) et selon les méthodes libérales devaient nécessairement un jour amener un déséquilibre économique.

L'on sait ce que la crise de 1929 nous a donné en chômage et en privations. Cette crise économique n'est pas terminée car les causes n'ont pas été extirpées. Elle reste encore à l'état latent et le conflit actuel n'a fait que recouvrir d'un voile la tragédie économique de notre siècle.

Un jour, la guerre actuelle se terminera et l'ouvrier se retrouvera en face de la même crise économique de 1929 accentuée, sans doute par l'accroissement considérable de notre dette de guerre. Les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Puisque nous sommes en face d'un problème si angoissant et qui nous atteindra sûrement, ne vaut-il pas la peine de le regarder bien en face pour ensuite prendre les moyens nécessaires pour l'éviter, ou pour le moins l'atténuer?

SOLUTION DE CES PROBLEMES

Si nous devons essayer de solutionner ce problème avec les mêmes moyens et méthodes que ceux qui ont été employés durant la dernière crise, il ne fait pas de doute que nous ne solutionnerons rien et que nous subirons toutes les rigueurs de la crise. Le libéralisme économique tel qu'il nous apparaît dans notre province, qui fait tantôt le jeu de l'ouvrier, tantôt le jeu du capitalisme égoïste, donne des signes de décrépitude. L'intellectuel, l'ouvrier, le peuple est de plus en plus contre les gros profits et le gouvernement de plus en plus essaie de limiter les profits. Le peuple ne veut plus de gros monopoles et le gouvernement timidement tente d'étatiser certaines industries. Le peuple veut de plus en plus participer à la gouverne de l'Etat et le gouvernement de plus en plus s'appuie sur l'ouvrier et lui demande son avis. Il y a une tendance marquée vers la socialisation...

SYSTEME HASARDEUX

Dans la province de Québec, le Crédit Social y va aussi de sa propagande. Bien que silencieux à Montréal, il fait déjà parler de lui dans certains centres de la province. Cependant, il paraît peu probable que la C.C.F. ou le Crédit Social aient des chances de succès dans notre province. Le premier est trop douteux au point de vue

religieux pour nous convenir et l'autre trop hasardeux au point de vue économique.

Il n'en est pas de même du corporatisme qui, sans nécessairement détruire ce que le régime démocratique a de bon, le corrige et le rend plus dynamique. Le corporatisme ne pourra tout corriger, mais en permettant à l'Etat d'intervenir dans le domaine économique et de monopoliser certaines industries, vitales à la nation, il pourra mieux que tout autre parti sauvegarder nos valeurs morales et économiques.

LE JUSTE MILIEU

La vérité réside dans un juste milieu. Vouloir trop chambarder et socialiser nous amène à l'expérience communiste. Le progrès ne se fait jamais en commençant par les toits mais par les bas. Pour obtenir le corporatisme pas n'est besoin d'y arriver par une révolution sanglante ou une dictature totalitaire. De même que nos syndicats ont obtenu la passation de la Loi des Syndicats profes-

M. L. Morency aux Cercles d'études

La présentation des souhaits de Noël et du Nouvel An est la besogne la plus agréable qui puisse échoir au Président de la Fédération des Cercles d'Etudes de la C.T.C.C.

A tous nos Cercles d'Etudes, je souhaite une fructueuse année et longue vie. A tous les membres, ainsi qu'à leurs familles, je souhaite un Joyeux Noël et que le Bonheur, la Santé et la Prospérité soient leur partage 365 jours durant.

Un Cercle d'Etudes par Syndicat, tel est mon souhait le plus ardent, car c'est par l'étude que se préparent de réels chefs dans le syndicalisme.

Lauréat MORENCY,
Président de la Fédération des Cercles d'Etudes de la C.T.C.C.

sionnels et de la Loi de l'extension juridique des Conventions collectives, de même nous pourrions obtenir la passation d'une loi corporative.

Que l'on veuille donc dans tous les milieux où l'on souhaite la venue du corporatisme, ne jamais oublier que le corporatisme mitigé qui existe présentement dans la province de Québec nous a été fourni par nos syndicats qu'il viendra nécessairement, en tant que l'organisation des ouvriers est concernée, par nos syndicats. Il nous faut comprendre qu'empêcher le développement du syndicalisme, c'est empêcher la venue du corporatisme.

A. FORTE

Intéressant

Au cours d'un seul examen, on a compté jusqu'à trente millions de microbes sur les bras et les mains d'une personne normale.

* * *

Les autorités médicales affirment que seul l'acide prussique est un poison plus violent que la nicotine.

* * *

La langue finlandaise ne s'apparente à aucune autre, si ce n'est peut-être à l'esthonien et au hongrois. Les mots sont étonnamment longs: beaucoup d'entre eux comptent jusqu'à 20 lettres et parfois même 40 lettres.

* * *

Les Japonais se lavent beaucoup. Dans la seule ville de Tokio, il existe environ 1.100 établissements de bains publics où passent chaque jour plus de 500.000 personnes. De plus, toutes les maisons privées ont leurs salles de bains, plus ou moins luxueuses.

* * *

Si la natalité et la mortalité continuent à évoluer au même rythme que ces dernières années, la France n'aura n'aura même plus de 30 millions d'habitants en 1985.

Après quoi, la dépopulation irait encore en s'accroissant.

* * *

A Budapest, c'est contraire à la loi qu'un marchand discute avec le client du prix des articles ou denrées qu'il vend.

* * *

L'île de Formose, possession japonaise, fournit au monde entier le camphre brut.

* * *

Le mot calculer tire son origine d'une ancienne coutume romaine. Les Romains, pour s'aider à compter, se servaient de petits cailloux appelés en latin "calculi" et c'est de ce nom que dérive le terme actuel.

M. Alp. Roberge aux cordonniers

L'année 1942 commencera bientôt, qu'apportera-t-elle à la classe ouvrière et plus spécialement aux ouvriers en chaussure, nul ne peut le dire, car plus que jamais nous devons réaliser que demain appartient à Dieu.

Pendant que les peuples de l'autre continent s'entre-tuent et qu'un grand nombre des nôtres sont là-bas outre-mer, pour défendre nos libertés comme peuple, il est de plus en plus urgent que les ouvriers comprennent la nécessité de s'unir pour être prêts à toutes les éventualités d'après-guerre.

Je souhaite donc une Fédération de la Chaussure prospère pour 1942 avec tous les cordonniers groupés dans leurs sections respectives.

Je souhaite aussi le plus de bien-être matériel possible à mes confrères de travail.

Je souhaite enfin que la Divine Providence accorde à tous joie, santé et prospérité.

Alphonse ROBERGE,
président.

Pensées

Un mauvais ouvrage est toujours une mauvaise affaire pour le patron et l'ouvrier.

* * *

L'ouvrier syndiqué doit être un homme social, c'est-à-dire utile aux ouvriers et à la société.



Service en Relations Industrielles

Depuis quarante ans le ministère du Travail du Canada est l'instrument coordonnateur des intérêts interdépendants des trois éléments constitutifs de notre structure économique et sociale: le public, le travailleur et l'employeur. Ce service de maintien de relations industrielles satisfaisantes a entraîné une vaste extension du champ d'action du ministère par:

La disponibilité d'un mécanisme rapide et impartial de conciliation; La constitution de commissions dans le cas de conflits dans les mines et services d'utilité publique; Le maintien de facilités de placement (en collaboration avec les autorités provinciales); L'application des salaires raisonnables aux travaux de l'Etat; L'application des lois concernant les **Coalitions, l'Enseignement technique, les Rentes viagères sur l'Etat, Formation de la jeunesse et l'Assistance-chômage.**

De plus, le ministère prépare et publie statistiques et autres renseignements concernant les salaires, heures de travail, coût de la vie, législation du travail, mouvement ouvrier, etc. LA GAZETTE DU TRAVAIL, son périodique mensuel, indique les changements économiques et sociaux au Canada et à l'étranger. Le ministère tient aussi à la disposition du public une bibliothèque moderne de documentation.

LE MINISTERE DU TRAVAIL DU CANADA

L'HON. NORMAN A. McLARTY,
Ministre

N. B. BRYCE M. STEWART,
Sous-ministre

Souhaits de Bonne Année des chefs ouvriers

Souhaits de l'aumônier de la C.T.C.C.



Abbé J. Bertrand

Au nom des autorités religieuses, je rends hommage à tous les hommes de bonne volonté, chefs d'Etat, professionnels, patrons et ouvriers, qui ont apporté généreusement, au cours de l'année, leur part de collaboration, d'efforts et de sacrifices au maintien de la bonne entente entre le Capital et le Travail.

A tous les patrons et à tous les ouvriers, je souhaite une compréhension encore plus claire, plus profonde de leurs difficultés, de leurs droits et de leurs devoirs réciproques.

Je demande à Dieu de nous accorder à tous la paix, la paix dans nos coeurs, dans nos familles, nos groupements syndicaux, la paix entre les nations, une paix basée sur le triomphe de la justice sur la force, de la charité sur la haine.

J'assure de ma profonde gratitude tous les aumôniers si dévoués de nos syndicats.

Jean BERTRAND, ptre

L'année qui meurt

Elle va mourir et ne sera bientôt plus qu'un point vague dans la buée blanchissante de nos souvenirs, cette année que, il y a si peu de temps encore, nous appelions la nouvelle année!

Elle va mourir, et une autre va naître à sa place!

Avec l'édition de ce jour, notre journal clôt la série de ses éditions mensuelles pour l'année qui s'achève. En effet, lorsque dans un mois nous reviendrons visiter nos lecteurs, l'année 1941 aura disparu dans le gouffre du néant et au calendrier du siècle un millésime nouveau sera inscrit.

Il nous incombe donc, en cette occasion, l'accomplissement d'un devoir bien agréable: celui de faire part aux officiers et aux membres des syndicats catholiques des vœux sincères que nous faisons pour la réalisation de leurs désirs et de leurs espérances et de ceux des membres de leurs familles durant les douze mois de l'An nouveau.

Puisse Dieu, le dispensateur Souverain des grâces et des biens, répandre sur eux ses dons les meilleurs et les plus nécessaires!

Que, à la force d'un chacun, l'épreuve soit mesurée; que dans le sanctuaire de la famille, règnent, en maîtresses absolues, la paix, la confiance, la concorde; que le succès couronne les entreprises; que le Christ élise domicile au foyer et y laisse pénétrer une part, une large part de ces deux choses tant désirées et tant convoitées, de ces deux choses poursuivies avec un acharnement inlassable et qui ont nom "Bonheur — Santé!"

J.-E.-A. PIN

Souhaits du président de la C.T.C.C.



M. A. Charpentier

Le syndicalisme ouvrier est fortement éprouvé durant la présente guerre. De nombreuses restrictions légales paralysent ses activités.

Ordonnances et décrets se succèdent sans interruptions. Que de choses nouvelles, difficiles à apprendre, à observer! Que de renseignements exacts, d'explications claires doivent procurer aux syndiqués leurs officiers.

Jamais syndicats ouvriers n'ont eu plus besoin, comme en notre temps, d'être dirigés par des chefs compétents, dévoués, consciencieux. Jamais circonstances plus graves que les présentes en notre pays attestent de l'utilité sociale, de la responsabilité nationale de syndicats ouvriers appuyés sur des principes sains.

Puisse 1942 être très favorable à nos armées alliées pour que naissent dans le coeur des syndiqués l'espoir de recouvrer leurs pleines activités syndicales dans un prochain avenir.

Puissez-vous tous, chers travailleurs, comprendre que nos valeurs, nos besoins, nos droits comme nos devoirs, qu'il ne faut pas oublier, c'est toujours le syndicat, surtout le Syndicat catholique, qui peut le mieux, en tout temps, nous les faire connaître, les protéger et les défendre.

Puisse l'an nouveau marquer un réel progrès dans la réalisation de tous ces souhaits.

Alfred CHARPENTIER.

Secrétariat des syndicats



M. C.-O. Bruneau

La charge que j'occupe au Secrétariat des Syndicats catholiques me vaut le plaisir et l'honneur de venir, à la veille de Noël et du Jour de l'An, vous faire part des vœux et souhaits que je fais aux Syndicats, à leurs officiers et à leurs membres. Puissez-vous tous jouir d'une paix profonde, d'un contentement de vivre parfait et d'un bonheur sans mélange aucun.

C'est ce que je prie Dieu de bénir avec mes souhaits de bonne santé et une prospérité augmentant sans cesse. Je prie les officiers et les membres des Syndicats catholiques de notre région de croire que le Secrétariat, ses officiers et ses membres vous offrent leur plus large et généreuse collaboration afin que la cause syndicale triomphe complètement de tous les obstacles qui se peuvent présenter dans la lutte à soutenir pour que les principes de la Doctrine sociale catholique soient le guide de toutes les activités syndicales.

Comme président du Secrétariat, il me plaît de souhaiter à tous et à chacun tout le bonheur possible et la fin des si vives inquiétudes présentes, à cause de la guerre. Joyeux Noël et Bonne et Heureuse année!

C.-O. BRUNEAU, président.

Le président du Conseil central



M. J.-B. Delisle

Comme président du Conseil central des Syndicats catholiques de Montréal, et par l'entremise de la Vie Syndicale, j'ai le plaisir de venir faire part aux officiers et délégués du conseil, aux officiers et aux membres des syndicats affiliés, de mes meilleurs vœux et souhaits de Noël et du Jour de l'An.

Puisse la nouvelle année apporter aux syndicats affiliés une prospérité jusqu'ici inconnue, aux officiers et aux membres des syndicats une satisfaction reconfortante dans la tâche de chaque jour et aux familles une harmonie parfaite et une entente durable et pour toute la classe de nos syndiqués un travail permanent, des conditions de travail plus humaines et un salaire plus proportionné au coût de la vie.

Puisse la nouvelle année devenir et rester celle du Syndicalisme catholique dans notre ville et dans la région et ce, pour que la paix industrielle et sociale s'établisse de façon permanente chez nous.

Puisse la nouvelle année voir la fin du si effarant spectacle de la guerre devenue une tuerie sans nom pour ne pas dire un enfer.

Oui, joyeux Noël et bonne et heureuse année à tous!

J.-B. DELISLE, président.

Fédération du Bâtiment



M. Osias Filion

Il me plaît à la veille de Noël et du Jour de l'An, de venir vous faire part des vœux et souhaits que je formule à nos syndicats affiliés, à leurs officiers, à tous leurs membres ainsi qu'à leurs familles, vœux et souhaits, que je prie Dieu de bénir et d'exaucer.

Les moments difficiles que nous vivons, nous font un devoir impérieux de travailler avec sincérité et un dévouement inlassable au bien de tous et afin que la paix règne dans notre mouvement, que la confiance revienne au coeur de chacun, contribuant ainsi à un nouvel élan irrésistible qui fera de notre mouvement l'un des plus solides comme aussi en mesure d'assurer à ceux qui y appartiennent des conditions de travail de plus en plus humaines et respectueuses de la dignité humaine. Officiers et membres de nos syndicats affiliés, je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année! A tous nos patrons, je souhaite les meilleurs vœux de succès!

Confrères syndiqués, faisons-nous les propagandistes infatigables des principes de la doctrine sociale catholique.

Osias FILION, président.

La volonté

Point de bon ouvrage sans bon ouvrier; la bonne volonté, que Dieu ne refuse à personne, fait l'un et l'autre; mais pour l'avoir, la garder et la fortifier, il faut ne se rebuter de rien, joindre la sagesse à la persévérance, ne jamais se laisser abattre, ni entraîner; s'instruire quand on ignore, chercher le mieux souvent et le bien toujours. Avoir un but noble et choisir les moyens éprouvés.

La volonté, c'est le meilleur outil, c'est l'ouvrier, l'artiste, l'homme, le chrétien tout entier; ne pas la désirer c'est se trahir soi-même, c'est se dégrader... Qui consentirait à sa propre dégradation?

Les souhaits d'un chrétien

Je voudrais que, de même qu'autrefois on distribuait la soupe aux pauvres, à la porte des couvents, on distribuât aujourd'hui, aux portes des églises, le journal catholique.

Je voudrais que les testateurs croyants laissassent des legs pieux pour la diffusion du journal catholique.

Je voudrais que dans son budget, chaque famille de baptisés eût un chapitre pour abonnement à quelque journal catholique.

Je voudrais que dans tout marché, dans chaque magasin où l'on achète ce qui est nécessaire au corps, on pût trouver aussi ce qui n'est pas moins nécessaire à l'esprit: le journal catholique.

Je voudrais qu'aucun pauvre ne pût émettre cette plainte: "Je ne lis pas les journaux catholiques parce que je n'ai pas de quoi les acheter".

Je voudrais voir tous mes frères dans la foi pénétrés de cette vérité.

Fédération de l'Imprimerie



M. G.-A. Gagnon

Le renouvellement de l'année me fournit l'occasion que je saisis avec infiniment de plaisir, de formuler mes meilleurs vœux à tous nos aumôniers, aux Syndicats affiliés, à la Fédération des métiers de l'imprimerie, à leurs officiers et à leurs membres.

Puisse l'An nouveau être propice à notre mouvement syndical en le rendant plus fort par sa valeur numérique, économique et morale, pour maintenir la meilleure entente entre le Patronat et le Salariat, une progression de plus en plus protectrice des intérêts généraux de notre industrie, de nos employeurs et de nos membres.

Puissez-vous, officiers et membres, réaliser toute la mission de notre mouvement en notre province et contribuer, par la propagande active que tous nous ferons en faveur des principes de la Doctrine sociale catholique, à l'établissement du Renouveau tant désiré et par toutes les classes de la société.

A tous et à chacun, je souhaite un joyeux Noël, une bonne et heureuse année! J'exprime bien franchement l'ardent désir, que tous nos membres se fassent des apôtres de l'idée syndicale catholique et dans tous les centres où nous avons des syndicats.

G.-A. GAGNON, président.

Fédération des Gantiers



M. R. Bellemare

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, je suis heureux d'avoir l'opportunité, par l'entremise de la Vie Syndicale, de venir vous faire part de mes vœux et souhaits les plus sincères pour l'an nouveau, à vous officiers et membres des syndicats de notre Fédération des Gantiers de Québec.

Malgré les si vives inquiétudes de la guerre si terrifiante qui ensanglante le monde, qui étreint tous les coeurs, souffrez que je vous offre à tous, un joyeux Noël et une bonne et heureuse année, et je prie Dieu de faire que la justice et la charité règnent sur les peuples, sur les familles et les individus; soient les mots de commande pour nos patrons, les officiers et les membres de notre mouvement syndical. Ne nous laissons pas aller au découragement devant les épreuves de l'heure présente et de demain, mais tenons-nous bien

près les uns des autres pour puiser dans ce rapprochement fraternel, la confiance en Dieu, le courage dans l'effort et la sincérité dans tous nos actes. A tous, joyeux Noël et bonne année!

R. BELLEMARE, président.

La Fédération des Barbiers



M. P.-E. Cabana

Qu'il me soit permis, à l'aurore de la nouvelle année, d'offrir à tous mes supérieurs, religieux et laïques, et à tous mes confrères du mouvement syndical catholique de la métropole et de la province de Québec, une bonne et heureuse année; que la nouvelle année soit prospère, heureuse et gaie afin que chacun trouve dans l'accomplissement de ses devoirs quotidiens, un requiem de paix, de satisfaction et de bonheur.

Après les événements malheureux qui se précipitent tous les jours, nous avons raison de regarder venir la nouvelle année avec inquiétude sur les horreurs de la guerre, mais en bon chrétien et syndiqué, j'ai grand espoir que la divine Providence et sa Sainte Mère exauceront nos ferventes prières, surtout à l'occasion du 3e centenaire, et je formule le vœu de tous que l'année 1942 se terminera dans la paix tant désirée.

Cette année vous a rapporté un progrès constant. Une année de plus à votre service et tout ce que cela représente d'efforts, de soucis, d'attention nous l'avons accepté et l'accepterons au cours de l'année nouvelle, car nous sommes au service de vous tous, barbiers syndiqués.

Que tous les souhaits formulés se réalisent pour le bien de tous; à vos chères familles les meilleurs vœux de bonheur, joie, santé, et de prospérité pour l'année à venir.

P.-E. CABANA, président.

Les activités de nos Syndicats Ce que pensent les jeunes

Nos syndicats déploient des activités encourageantes — Fin d'un différend — Employés d'hôtels — Les électriciens s'affirment — La carte de compétence — Le Conseil de Québec — Chez les plombiers — Geste fort appréciable

De par toute la province de Québec, les syndicats catholiques nationaux ont des activités vraiment encourageantes pour l'avenir du syndicalisme catholique et pour une meilleure protection des intérêts professionnels des ouvriers et ouvrières abrités présentement sous la bannière de la C.T.C.C.

A Drummondville

Les syndicats catholiques nationaux de Drummondville viennent de transporter leurs quartiers généraux de la rue Brouillard à la rue Saint-Edouard.

Des travaux d'améliorations faits à la nouvelle bâtisse en feront un "Centre syndical" qui sera administré par un comité indépendant des syndicats et ces derniers y auront des droits égaux, étant sur un pied d'égalité pour le paiement de leur part de loyer.

Fin d'un différend

Le différend qui existait à la Cotton Drummondville, causé par le renvoi par celle-ci d'un bon nombre de ses ouvriers, est terminé.

A la suite de démarches actives des deux députés du comté, MM. Cloutier et Rajotte, de M. Brown, sous-ministre du travail, de M. Neilson, agent du ministère du travail fédéral, de M. Clovis Bernier, du ministère du travail de Québec, est sorti le règlement de cette affaire.

La compagnie a accepté de reprendre ses ouvriers en commençant par les pères de famille. C'est ainsi qu'a échoué une odieuse tentative de la part d'une compagnie riche à millions pour frustrer les ouvriers d'un rajustement de salaire ordonné par le gouvernement fédéral qui cherche à stabiliser les prix et les salaires de manière à éviter les fâcheux contretemps des dépenses de guerre.

Employés d'hôtels

L'Association des employés d'hôtels et restaurants déploie une activité d'affirmation et de confiance en l'avenir qui fait honneur aux officiers et aux membres de cet organisme professionnel, qui veut vivre et accomplir tout le bien possible sans pour cela nuire aux intérêts des employeurs.

Les conditions et les heures de travail, comme aussi les salaires des employés des deux sexes de l'hôtellerie de notre ville et de la province sont si lamentablement au-dessous du niveau voulu par la justice et la charité chrétienne que les officiers et les membres de l'association ont cent fois raison de poursuivre avec courage et persévérance leur campagne de propagande et d'éducation comme aussi de recrutement.

Souhaitons voir toutes les catégories d'employés de l'hôtellerie entrer sincèrement dans le mouvement afin de lui donner la valeur numérique et économique qui lui ménage les meilleurs succès. Il est évident que ces employés doivent revenir à la confiance en "soi" et savoir prendre en leurs mains la protection de leurs intérêts professionnels, sociaux et moraux.

Les employés ne doivent pas oublier que leur association ne peut faire que ce qu'ils lui permettent de faire. Appartenez donc à votre association et sachez vous aider les uns les autres.

Les électriciens

L'Association des électriciens a repris une vigueur qui augure beaucoup pour l'avenir. Sous l'impulsion des officiers et de M. H. Vinet, agent d'affaires, l'association étudie avec un soin jaloux les divers problèmes qui se posent si sérieusement à l'attention des membres. L'esprit

de justice qui préside aux discussions et la volonté énergique de triompher des obstacles ne manquent sûrement pas de donner les résultats attendus.

Ce que voyant, les électriciens isolés se décideront enfin à demander leur admission dans l'association car ils auront compris que l'organisation est l'unique moyen efficace d'assurer une protection sérieuse de leurs intérêts individuels et collectifs et de s'assurer des conditions et heures de travail convenables et humaines comme aussi un salaire proportionné au coût de la vie et aux responsabilités de leur métier.

Carte de compétence

Parmi les multiples avantages de la convention collective de travail, il en est sur lequel nous voulons faire quelques remarques parce que nous les croyons utiles. Les ouvriers assujettis à une convention collective de travail doivent prouver leur compétence. Pour cela, ils doivent se présenter devant un bureau d'examineurs du syndicat ou devant un comité d'examineurs d'un comité paritaire pour y subir un examen qui, s'il est trouvé satisfaisant, donne droit à la carte de compétence.

Pour établir avec justice la compétence d'un ouvrier exerçant tel métier, il est nécessaire, croyons-nous, que cet examen a subi soit théorique et pratique. Pour que cela soit fait avec intelligence et profit pour l'ouvrier comme pour aussi le patron et l'industrie, amis lecteurs, il y a une nécessité urgente que l'on définisse exactement ce qu'est et ce que doit être tel ou tel métier pour ensuite, et conformément à la définition, dresser un questionnaire théorique et pratique auquel le candidat à la carte de compétence devra répondre.

Les remarques ici faites vont peut-être surprendre un bon nombre de nos lecteurs. En les faisant, nous avons voulu indiquer le moyen de mettre fin à certaines critiques qui ont libre cours contre le mode actuel et faire que la carte de compétence soit réellement le diplôme ou brevet que l'ouvrier recherchera et que le patron reconnaitra sans arrière-pensée.

Conseil général de Québec

M. Gérard Picard, secrétaire-général de la C.T.C.C. et membre du Conseil National du Travail, vient d'être réélu président du Conseil général des syndicats catholiques de Québec pour un troisième terme.

Les autres officiers sont les suivants: Alphonse Roberge, 1er vice-président; Rosaire Gosselin, 2e vice-président; Omer Pagé, secrétaire-archiviste; Omer Fortier, assistant-secrétaire-archiviste; Maurice Dussault, secrétaire-correspondant; Omer Chevalier, secrétaire-financier; Alexandre Masse, trésorier; Henri Robitaille, assistant-secrétaire-financier; Lauréat Morency, commissaire-ordonnateur; Joseph Conseiller, fils, sergent d'armes.

Officiers des plombiers

Les membres du Syndicat des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage ont récemment procédé à l'élection de leurs officiers avec le résultat suivant: président, Albert Gibeau; 1er vice-président, Wilfrid Héту; 2e vice-président, Raymond Plante; secrétaire-archiviste, Lucien Pilote; secrétaire-financier, Henri Viau qui est aussi agent d'affaires; sentinelle, Roger Gibeau.

La confiance que les membres manifestent à leur syndicat contribue et très largement à un renouveau dont profiteront les membres qui comprennent

de plus en plus que le syndicat peut tout tenter quand les membres sont sincères, assidus aux assemblées et réguliers dans le paiement de leurs cotisations mensuelles.

Un geste fort appréciable

Le conseil central des Syndicats catholiques de Montréal vient d'accepter de faire partie de la "Clinique économique" mouvement lancé par la Chambre de commerce du district de Montréal, lequel a pour but de créer un mouvement d'étroite coopération entre les divers corps publics de la métropole tout d'abord. Les graves problèmes de l'après-guerre que ces diverses associations seront appelées à étudier devront l'être avec tout le soin nécessaire afin que les revendications à formuler et les diverses demandes à faire aux gouvernements aient une valeur plus imposante grâce à l'unité.

Une première réunion, qui eut lieu en l'École des Hautes Etudes, sous la présidence de M. Gratton, président de la Chambre de commerce de Montréal, réunissait les délégués de la Chambre de commerce de Montréal, de la Chambre de commerce des jeunes, de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Ligue des Propriétaires et des Syndicats catholiques qui, au cours d'une heure pour chaque groupe, ont pu expliquer le but et les problèmes auxquels ils ont à faire face.

Un comité permanent a été formé qui devra voir à l'organisation d'un grand congrès provincial de toutes les associations canadiennes-françaises qui pourront étudier, et dans le meilleur esprit, les problèmes intéressant tout particulièrement la province de Québec. Ce contact des syndicats catholiques avec ces différentes associations, la chose est déjà constatée, ne peut qu'être très profitable à la cause syndicale catholique de la province.

Savez-vous que?

Le Canada, comme allié de la Grande-Bretagne, a envoyé outre-mer plus de 100,000 soldats, marins et aviateurs.

* * *

Dans la présente année fiscale, le Canada enverra à l'Angleterre pour plus de \$1,500,000,000 de munitions et matériel de guerre.

* * *

Les Canadiens nous souscrit volontairement jusqu'ici plus de \$27,000,000 aux oeuvres de guerre. Une grande partie de cette somme a été consacrée à secourir les victimes des bombardements en Angleterre et à procurer quelques douceurs aux troupes canadiennes.

* * *

Dans le but de faciliter l'instruction militaire bilingue dans l'armée canadienne, le nombre des instructeurs de langue française sera accru au centre d'instruction des officiers de Brockville. Cinq officiers canadiens-français qui ont suivi des cours spéciaux en Angleterre y seront envoyés comme instructeurs.

* * *

L'allocation de subsistance des sous-officiers et soldats de l'armée canadienne a été augmentée de 85 cents à un dollar par jour.

* * *

Les membres du Corps auxiliaire féminin de l'armée canadienne et de l'aviation pourront recevoir des pensions d'invalidité égales aux deux tiers de celle versée aux hommes de grade équivalent.

* * *

Le ministre des Munitions et approvisionnements a accordé jusqu'ici des contrats pour une somme d'environ \$2,600,000,000.

"C'est encore la démocratie qui protège le mieux les intérêts primordiaux de l'homme. Nos droits les plus chers, c'est elle qui nous permet de les exercer. Nous voulons honorer Dieu selon nos convictions, nous voulons continuer de parler notre langue, nous voulons donner à nos enfants une instruction de notre choix, nous voulons fonder une famille, nous voulons travailler pour elle, nous voulons lui laisser un modeste patrimoine, bref, nous voulons vivre sans devoir constamment demander à l'Etat la permission d'exister. Nous estimons que l'Etat est fait pour l'homme, et non l'homme pour l'Etat. Or, nous constatons qu'en Allemagne et dans les pays soumis aux principes totalitaires, l'homme n'est plus qu'une machine au service d'un petit groupe d'individus qui s'arrogent le pouvoir de représenter la société. Nous savons aussi les abus et les misères qu'entraîne une semblable conception de la vie humaine. C'est une servitude très dure, un retour aux âges de barbarie. Les Canadiens français connaissent le prix de la liberté; ils sont prêts à la défendre les armes à la main." — Roger DUHAMEL, dans le Bulletin des Agriculteurs, septembre 1941.

Mort de garde Alice Bérubé

Mardi soir, le 2 décembre dernier, est morte à l'hôpital Sainte-Justine garde Alice Bérubé. La soudaineté de sa mort laisse toutes ses amies et ses compagnes de travail dans la stupeur, car elle paraissait florissante de santé et débordante comme toujours d'activité; une indigestion aiguë a eu raison d'elle. Respectons la décision de Dieu et paix à ses cendres, mais je considère de mon devoir de rendre hommage à ses nombreuses qualités et à sa vive sympathie à l'égard de ses compagnes de travail et de la profession. Garde Bérubé a été et restera pour toujours, dans le souvenir de ceux et de celles qui l'ont approchée, un cœur d'or qui savait se pencher sur les misères d'autrui et travailler de toutes ses forces pour améliorer leur sort, elle comprenait que si la profession comportait des obligations et des sacrifices, il y avait aussi beaucoup d'améliorations et de justice à obtenir pour ses compagnes de travail, car s'il est bon et beau de se sacrifier sans compter pour le service des malades et de la charité chrétienne, il est aussi nécessaire que la profession fasse vivre celles qui la possède.

Ses oeuvres sont innombrables, mais qu'il me soit permis d'en faire une courte revue: Diplômée de l'hôpital Saint-Luc avec très grande distinction, elle passait bientôt au service de l'hôpital Pasteur où elle s'est

dévouée sans compter auprès des petits malades et, en toutes occasions, elle a su prendre fait et cause pour la profession et ses chères gardes-malades en de nombreuses occasions et entre autres lors de la mise en vigueur de l'ordonnance No 11, avec le support de garde Héту, de l'hôpital Saint-Luc, elles ont su apporter leurs connaissances à la composition de cette ordonnance.

Elle a su plusieurs fois prendre des attitudes qui lui donnaient beaucoup de trouble à son ouvrage, car ses activités n'étaient pas vues d'un oeil approbateur mais quand même elle a continué et si elle a été congédiée de l'hôpital Pasteur, elle est partie de cet hôpital heureuse du bien qu'elle avait pu faire pour les malades sous ses soins, et laissant de vifs regrets parmi ses compagnes de travail. Elle était à l'hôpital Sainte-Justine depuis quatre mois au moment où la mort est venue la ravir subitement à l'affection de parents et amis qui la chérissaient.

Ses écrits et ses oeuvres demeurent, et si, comme nous l'espérons, des améliorations sont bientôt données aux gardes-malades de la ville de Montréal, elles le devront pour une grande partie à cette apôtre de la profession.

A tous ses parents, nous offrons nos plus sincères sympathies et un souvenir demeurera constamment vivace dans notre cœur.

Association des employés d'hôpitaux,

par E. A. LACAIRE

CHerrier 1300

I. NANTEL

Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

**BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS
DE CHAUFFAGE**

Coin Papineau et Demontigny — Montréal

PLateau 5151

ACHETER CHEZ

DUPUIS

C'EST ECONOMISER

Chaque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.

Dupuis Frères

Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny et St-Christophe

MAMANS
Donnez-nous des chrétiennes.

• **LA PAGE DE LA FAMILLE** •

PAPAS
Donnez-nous des chrétiens.

Message de l'abbé L. Valois



Abbé L. Valois, ass.-aumônier.

Je ne veux pas me dispenser du devoir bien agréable de présenter à tous les lecteurs de la *Vie Syndicale* mes vœux de joyeux Noël et de bonne et sainte année. Soyez heureux! Que Dieu vous garde la santé. Qu'il accorde à tous et à chacun de vous, pour votre bonne volonté, la récompense en cette vie et en l'autre!

A la fin de cette année, nous devons tous remercier Dieu de nous avoir préservés du terrible fléau de la guerre et nous devons lui demander par des prières ferventes d'éloigner de nous toujours ce fléau.

Quant aux restrictions commandées par l'état de guerre, elles rentrent si bien dans l'harmonie d'une société chrétienne telle que l'a faite l'Évangile de Jésus-Christ, qu'il suffise de vous dire:

Vivez en chrétiens et vous vivrez en bons serviteurs du pays.

La guerre ayant toujours enrichi plus de gens qu'elle n'en a ruinés, l'argent devient la grande idole. D'ailleurs, amasser trop facilement, l'argent s'écoule plus facilement encore. Il n'est que temps de réagir. Quand les gouvernements se voient obligés de réclamer des vertus en même temps que des impôts, ils avouent ainsi la nécessité de la morale aussi bien que de la religion, sans laquelle la morale manque de point d'appui. Que ne vont-ils jusqu'au bout de leur devoir en rouvrant les portes toutes grandes à l'influence de la religion?

Tout nous prêche donc durant cet état de guerre ce que nous n'aimons pas à entendre prêcher, l'austérité nécessaire de la vie. Et puisque cette austérité de la vie concorde bien avec la discipline chrétienne: Craignez Dieu et observez ses commandements, nous devons surnaturaliser tous les sacrifices consentis bon gré, mal gré pour hâter la victoire, qui est le vœu de tous.

Lucien VALOIS, ptr

Aux jeunes filles

Vous cherchez, vous trouvez, et vous accepterez un jeune homme qui a du plomb dans la tête, c'est-à-dire un jeune homme intelligent, un cœur honnête, mais pour tout ce qui l'entoure afin de répandre la plus grande somme de bonheur possible autour de lui.

Ce gaillard-là, croyez-moi, fera un bon mari et je vous en souhaite un comme ça.

Ceci dit, vous comprenez que ce n'est là que le côté matériel de la chose; il faut encore voir à ce que votre futur soit un chrétien pratiquant, un militant.

Il faut que l'objet de vos désirs soit chrétien dans toute l'acceptation du terme. Que dans sa conduite, il fasse passer tous les jours, les enseignements religieux de sa jeunesse et qu'il soit d'une exactitude militaire à remplir ses devoirs.

Vous êtes vertueuse, votre mari est bon chrétien chez vous il y aura de l'amour, de l'intelligence, de la vertu, de la joie, du bonheur, quand bien même vous seriez pauvres.

N'acceptez pas un chrétien à gros grains, qui se contente d'un

morceau de messe basse, qui arrive même quelquefois juste assez tôt pour recevoir la bénédiction finale et qui, se jetant sur un genou, se signe en disant: "Chanceux, une minute de plus et je manquais la messe".

Ne vous attachez pas à un homme qui ne vit que pour l'argent, ces malheureux-là, voyez-vous, ne pensent qu'à augmenter leur avoir, et n'ont pas d'autres désirs. Il faut fuir ces gens-là.

Fuyez aussi le paresseux, c'est la peste dans un ménage.

Fuyez le petit crevé qui n'a pour tout bagage que des bêtises dans la tête, une petite moustache qui annonce qu'il est en guerre avec les oies, pour savoir si c'est de la plume ou du duvet qui va lui pousser sous le nez.

Fuyez surtout l'ivrogne. Oh! l'ivrogne... Voilà le diable des diables dans un ménage. Avec un mari adonné à la boisson, plus de bien-être, plus de joie, plus de bonheur.

Le foyer de l'ivrogne est un foyer de larmes, de pauvreté, de misère, de honte, de crime.

Pauvre enfant! mieux vaudrait mille fois rester fille que d'épouser un tel homme.

Jeune fille sensée

L'amoureux. — Vraiment, Eulalie, je vous adore à en perdre la tête. Malheureusement, je suis pauvre comme Job. Seulement, ah! il y a une lueur d'espoir... J'ai un oncle qui est très riche, et qui jouit d'une bien pauvre santé.

L'amoureuse. — Est-il marié, cet oncle.

L'amoureux. — Non, célibataire, pas d'héritiers.

L'amoureuse. — Mon cher ami soyons raisonnables; oubliez-moi et présentez-moi à votre oncle.

Salade moderne

Détail:

- 2 c. à soupe de gélatine.
- 1-4 tasse d'eau froide
- 1-2 tasse de carottes râpées et égouttées
- 1 tasse d'ananas coupés en dés
- 1-3 tasse de jus citron
- 1-2 tasse de sucre
- 3 tasses d'eau bouillante
- Feuilles de laitue.

Faire tremper la gélatine dans l'eau froide pendant cinq (5) minutes, la dissoudre dans l'eau bouillante. Ajouter le sucre et le jus de citron. Laisser prendre à demi. Joindre à ce moment les carottes et les ananas. Verser dans de petits moules passés à l'eau froide. Laisser prendre. Démouler sur des feuilles de laitue.

Les fleurs des bergers à la Crèche de Jésus

On raconte, dans les landes de Bretagne, que lorsque les Mages arrivèrent à l'étable de Bethléem, ils y trouverent les bergers qui, n'ayant rien autre à offrir au divin Enfant, enguirlandaient, avec des fleurs des champs, la crèche où il était couché; les Mages étalèrent leurs riches présents.

Ce que voyant, les bergers se dirent entre eux: "Nous voilà bien! A côté de ces belles choses d'or et d'argent, que vont devenir nos pauvres fleurs? L'Enfant ne les regardera seulement pas!"

Mais voilà que l'Enfant-Jésus, repoussant doucement du pied les trésors entassés devant lui, étendit sa petite main vers les fleurs, et, les portant à ses lèvres, y posa un baiser.

C'est depuis ce temps que les marguerites, qui jusqu'alors étaient toutes blanches, ont au bout des feuilles une belle couleur rosée qui semble un reflet de l'aurore, et, au cœur, le rayon d'or tombé des lèvres divines.

Albert de MUN

La mère

Le mot "mère" est le premier que notre cœur prononce même sans l'avoir jamais appris; il exprime dans la langue de tous les peuples comme la première respiration de notre cœur. Ceux qui se plaisent à explorer les mystères des langues humaines cachées dans les replis des mots même les plus simples, disent sur celui-ci des choses merveilleuses qui ne peuvent trouver place dans ce discours. Quoiqu'il en soit, on sent, au parfum, que l'on y respire toujours que ce mot "ma mère" garde pour notre cœur un charme qui ne sait pas tarir. L'homme peut devenir sourd à toute parole, insensible à tout nom; il y a un mot qu'il entend, une parole qui l'émeut toujours: ma mère! L'homme peut tout oublier, même Dieu; il ne peut pas oublier sa mère; dans les plus grandes ruines de son cœur, cette image reste debout. Lorsque surtout nous l'avons perdue depuis des années, et que déjà notre vie s'en va vers son déclin dans cette ombre que projette devant nous toute vie dont le soleil descend, nous croyons voir s'élever, couronnée d'une pure lumière, une image que les années embellissent à mesure qu'elle s'éloigne de nous et sous le charme d'un souvenir toujours jeune, nous nous surprenons à nous écrier dans le secret de notre cœur: "Ma mère, oui, c'est ma mère!"

La femme

L'homme s'efforce, invente, crée, sème et moissonne, détruit et construit, pense, contemple; la femme aime. Et que fait-elle avec son amour? Elle fait la force de l'homme. Le travailleur a besoin d'une vie accompagnée. Plus le travailleur est grand plus la femme doit être douce.

Ah! vénérions la femme. Sanctifions-la. Glorifions-la. La femme c'est l'humanité vue par son côté tranquille: la femme, c'est le foyer, c'est la maison, c'est le centre des pensées.

L'autorité paternelle

Il est très rare qu'il se passe une semaine sans qu'on enregistre quelque accident qui soit une sévère leçon aux parents n'exerçant pas une surveillance constante sur les enfants commis à leur charge.

Ces accidents, hélas! trop nombreux ne parviennent néanmoins qu'en partie à la connaissance du public. Il faut pour en apprécier la fréquence, avoir vécu un peu dans les cercles policiers et en avoir été souvent le témoin muet pour parler à son aise en affirmant qu'on ne réussira à enrayer ce mal qui loin de diminuer, prend des proportions de plus en plus étendue, que par un moyen, et ce moyen, le seul véritable efficace, c'est un retour à la sévérité paternelle qu'on connaissait jadis et qui ne se retrouve que rarement aujourd'hui.

Les parents, de nos jours; sont en général, débonnaires, mous, confiants, outre mesure en leurs enfants, sans souvent les connaître, pour l'excellente raison qu'ils ne se donnent pas la peine d'étudier à fond leur caractère. Alors que dans les villes surtout, connaissant tous les dangers auxquels ils sont sans cesse exposés, ils devraient donner preuve d'une fermeté rigoureuse, et faire sentir une autorité nécessaire, sur une jeunesse parfois récalcitrante et portée au vice.

Il y a assurément des natures difficiles, parfois même impossibles à contrôler, à dompter, le cas se présente, mais alors il ne reste plus lorsque tous les moyens normaux ont été employés qu'à recourir aux grands remèdes, car il vaut encore mieux que des enfants intraitables soient en lieu sûr, que de les abandonner à cette terrible école du vagabondage qui conduit tôt ou tard à la prison.

Mais avant, et dans la majorité des cas, il y a cette autorité paternelle à exercer; avec fermeté et il est bien rare que, si elle est judicieusement appliquée, elle ne donne pas d'excellents résultats.

Que de remerciements un jeune homme ne doit-il pas à ses parents, lorsque arrivé à cet âge où il comprend toute la nécessité d'une obéissance souvent coûteuse pour un enfant, il reconnaît grâce à elle avoir évité les fautes graves qu'il aurait pu commettre si on l'eût abandonné à sa propre volonté sans jamais la contrôler.

Le meilleur père est celui qui guide ses enfants, qui se fait respecter et non pas celui qui se désintéresse de leur conduite et les écoute trop. Autrefois, c'était la règle, aujourd'hui, c'est l'exception.

L'hiver chez le pauvre

Non, heureux de la terre, vous qui vivez dans l'abondance, vous ne connaissez pas toujours les souffrances de l'indigent qui habite une triste demeure où pénétre le froid.

Vous ne savez pas ce que souffre une mère, qui ne peut réchauffer son enfant tant elle est elle-même glacée.

N'avez-vous pas jamais entendu ce cri qui déchire l'âme...!

Pitié! oh pitié...! Oui, pitié pour le vieillard, pitié pour le jeune enfant, pour l'orphelin?

Ils sont là, leur voix tremblante balbutie une prière? Oh! riches, restez-vous insensibles en présence de ce spectacle navrant?

E. C.

Des conseils à de jeunes époux

Au début, se contenter de peu.

Ne pas regarder les maisons plus riches et ne pas envier leurs somptueux mobiliers.

S'efforcer de conserver une indépendance parfaite et se garder des dettes, sous toutes les formes.

Eviter l'erreur trop fréquente de commettre l'imprudence de "commencer quand les parents finissent".

Etre toujours gai dans l'intérieur de la famille, malgré les ennuis que peuvent causer les affaires et les difficultés de l'existence.

Se rappeler que l'opinion des autres importe peu, pourvu que vous soyez satisfaits de vous, que vous ayez conscience d'avoir accompli votre devoir et que vous limitiez vos dépenses suivant vos moyens.

PHARMACIE PINSONNAULT
1300 RUE ONTARIO EST. COIN FLESSIS — MONTREAL
Tél. AMherst 5544 — CHerrier 0376

Où va votre argent

Dépensez-vous tout ce que vous gagnez? Il est toujours possible de faire quelques économies. Economisez-vous autant que vous le pouvez? Il est presque possible d'économiser davantage. Ce qui compte, c'est l'épargne régulière. Mettez de côté chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois, une partie de votre salaire ou de vos revenus. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$160,000,000
534 bureaux au Canada
66 succursales à Montréal

Travailleurs âgés et chômage

Nous trouvons dans la *Revue Internationale du Travail*, de septembre 1941, les renseignements qui suivent et qui ne manquent pas d'intérêt:

"La situation des travailleurs âgés du point de vue du chômage est à peu près la même au Canada qu'aux Etats-Unis. Les travailleurs âgés qui sont hautement qualifiés et expérimentés ont retrouvé des emplois; les exigences des employeurs en matière d'âge ont été radicalement modifiées en ce qui concerne les catégories supérieures du point de vue des qualifications, mais les travailleurs âgés sans qualifications spéciales continuent à éprouver de la difficulté à trouver des emplois malgré le resserrement des réserves disponibles de main-d'oeuvre inoccupés.

Le ministre des Services de guerre nationaux a attiré l'attention en mars 1941 sur la persistance du chômage parmi les travailleurs âgés. Faisant allusion au pourcentage élevé de travailleurs âgés qui figurent sur les listes d'enregistrement facultatif, il a déclaré:

"Il est regrettable que beaucoup de personnes âgées de quarante à cinquante ans, et même de cinquante à soixante ans, qui se sont trouvées en chômage pendant la période de crise économique, éprouvent la plus grande difficulté à retrouver un emploi. Je déplore que la situation soit telle. Probablement le moment viendra où il sera nécessaire d'insister, beaucoup plus que nous n'avons pu le faire jusqu'à présent, pour que bon nombre de ces personnes soient employées dans l'industrie.

Il se peut que des personnes plus jeunes puissent accomplir le travail nécessaire dans de meilleures conditions, mais il se peut que d'autres travaux que des personnes âgées ne peuvent accomplir puissent être confiés à des travailleurs plus jeunes, et en pareil cas il peut se révéler nécessaire de recommander instamment l'embauchage de bon nombre de ceux qui figurent sur les listes établies dans le cadre de l'enregistrement facultatif."

Pensions de vieillesse au Canada

Des lois prévoyant la collaboration du Dominion et des provinces ont institué dans l'ensemble du Canada un système de pensions non contributives pour les vieillards.

En vertu de la loi du Dominion sur les pensions de vieillesse de 1927 (amendée en 1931), le Dominion rembourse les trois quarts du montant des pensions servies par les provinces aux vieillards âgés de 70 ans et plus. Les postulants doivent être sujets britanniques et avoir résidé au Canada depuis 20 ans, dont les cinq dernières années dans la province de laquelle ils sollicitent l'octroi d'une pension; leur revenu doit être inférieur à \$365 par an. Le montant maximum de la pension est de \$240; ce montant est réduit de la fraction du revenu de l'intéressé dépassant \$125.

Le nombre des pensionnés et la moyenne de la pension mensuelle par province étaient comme suit au 31 mars 1941:

Province	Nombre des pensionnés	Pension mensuelle
Alberta	10,746	\$18.56
Colombie canadienne	13,942	19.12
Manitoba	12,727	18.70
Nouveau-Brunswick	11,747	14.65
Nouvelle-Ecosse	14,454	14.92
Ontario	59,224	18.56
Ile du Prince-Edouard	1,987	11.32
Québec	48,000	15.66
Saskatchewan	13,111	16.93

Le nombre global des pensionnés au Canada s'élève à 185,938.

L'organisation ouvrière et les problèmes d'après-guerre

Si les hommes de l'industrie, du commerce, de la finance; si les médecins, les avocats, les dentistes, les opticiens et les notaires; si les architectes, les professeurs, les ingénieurs civils et maintes autres classes de la société ont jugé bon d'avoir des associations bien à eux et jouissant de la personnalité légale, pour mieux défendre leurs intérêts professionnels et sociaux, pourquoi les ouvriers et autres catégories de salaires resteraient-ils des isolés, des égoïstes endiablés?

Pourquoi les ouvriers industriels, les autres salariés seraient-ils les seuls à ne pas vouloir s'occuper de leurs intérêts individuels et collectifs?

Ayons le courage d'exprimer bien franchement notre opinion là-dessus.

L'égoïsme, l'individualisme, le manque de sens social, de compréhension de son devoir, d'initiative, de volonté, de dévouement et de sincérité, tels sont, à notre humble avis, les causes qui font que les ouvriers se désintéressent de leur sort et de celui de leurs familles, négligent ou refusent d'appartenir au syndicat de leur métier.

Quand on sait que 80 pour cent des travailleurs et employés dans notre province ne sont pas organisés, on a lieu de regretter profondément une telle situation. Il nous faut bien admettre qu'il y a des travailleurs qui ne peuvent être organisés parce que pas assez nombreux de leur catégorie ou encore parce que trop éloignés de centres où il existe un syndicat. Il faut plaindre bien sincèrement les ouvriers de ces dernières catégories.

Mais les ouvriers des villes qui négligent ou refusent d'appartenir au syndicat ouvrier sont à blâmer, sont des parasites qui vivent aux dépens des autres, sont les bourreaux de tous ceux qui dépendent d'eux, sont un obstacle au progrès des syndicats, sont des traîtres qui maintiennent les bas salaires, qui enlèvent le travail à des ouvriers, braves pères de famille, parce que s'offrant à plus bas salaires.

Devant une telle situation, il est nécessaire que les organismes syndicaux, que leurs officiers et leurs membres entreprennent une propagande intense d'éducation. Il faut que soient mieux connus et compris les principes du syndicalisme catholique, comme aussi la doctrine sociale de l'Eglise, la base même de ces principes.

Avec une volonté ferme, un dévouement intrépide, mettons-nous tous à la tâche et préparons avec tout le soin voulu l'après-guerre dont les problèmes trouveront une solution plus rapide parce que les ouvriers seront tous et mieux organisés et si intimement qu'ils composeront un bloc social chrétien avec lequel il faudra compter.

J.-E.-A. PIN

Quelques notes

La poudre à fusil a été inventée en 1320.

Les lunettes furent inventées en 1240.

Les premières plumes d'acier furent faites en 1803.

La bataille de Waterloo a duré huit heures.

1er journal quotidien en Canada — La "Gazette de Québec".

Les premières montres furent faites à Nuremberg, en 1476.

Avoir de quoi mourir

— Je ne suis pas comme vous, disait d'un ton méprisant un anticlérical à un religieux franciscain; je ne mendie pas et j'ai de quoi vivre.

— Vous avez de quoi vivre! C'est possible, répondit le religieux, mais avez-vous de quoi bien mourir?

Les mystères

Dire qu'il y a des gens qui refusent de croire aux mystères de la religion catholique.

Cette question de mystères soulève des opinions et des remarques "bêbêtes", pour ne pas dire plus.

Pourtant la nature elle-même fourmille de mystères.

Comment la même terre, sans couleur et sans goût, produit-elle des fleurs et des fruits de toute couleur et de tout goût? Comment le grain de blé se change-t-il en épi? Comment le pain devient-il notre chair et notre sang? Comment ma voix produisant un son matériel va-t-elle, en frappant votre oreille, éveiller dans votre esprit une pensée immatérielle? Qu'est-ce, dans leur essence, que la chaleur, la lumière, l'électricité? Qu'est-ce que l'âme? Qu'est-ce que la vie? Qu'est-ce que la mort? Mystère, il n'y a que mystère partout.



Depuis
la
guerre

c'est MELCHERS CROIX D'OR

QUAND on a interdit l'importation des gins de Hollande, j'ai dû adopter une nouvelle marque de gin... et maintenant j'ai changé pour de bon... parce que j'ai trouvé, fabriqué au Canada même, un genièvre imbattable... le Melchers Croix d'Or. Ce gin est fabriqué d'après une formule de genièvre authentique de Hollande. Distillé entièrement des meilleurs grains canadiens, il s'élève au sommet de qualité qu'un "Gin" doit avoir en vertu de la "Loi des Aliments et Drogues" du Canada et il est fabriqué sous la surveillance des représentants du gouvernement canadien. Autre chose: le timbre d'accise qui recouvre le bouchon m'assure que ce gin est bien vieilli. Rien d'étonnant que j'aie adopté Melchers... Goûtez-y vous-même... vous verrez!"

Rien ne remplace la qualité.

— Achetez des produits canadiens... ils sont meilleurs.

10 oz. \$ 1.05
26 oz. \$ 2.40
40 oz. \$ 3.45

GIN
melchers
CROIX D'OR



Produit de Melchers Distilleries Limited, Montréal et Berthierville

M148F

1998 RUE PLESSIS
MONTRÉAL

H. MONTY, PRÉSIDENT
G. P. GAGNON, VICE-PRÉSIDENT
M. P. MONTY, SECRÉTAIRE
C. J. A. BOIVIN, DIRECTEUR
P. E. MARIN, DIRECTEUR

MONTY, GAGNON & MONTY

POMPES FUNÈBRES

SALONS-MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

Administrateur de
La Compagnie C. de France Funéraire, Limitée

1000, 1010, 1020 RUE ADAM, MONTRÉAL



G. N. MONTY

Les finances du syndicat

Les finances d'un syndicat ouvrier appartiennent aux membres pris comme collectivité.

Les officiers en charge des finances doivent voir avec un soin et une régularité parfaites à ce que les revenus: cotisations hebdomadaires ou mensuelles, le droit d'entrée, soient versés dans la caisse en temps voulu par les règlements pour être aussitôt déposés à la Caisse populaire ou à la banque désignée par décision du syndicat.

Le secrétaire-financier doit remettre sans délai les argents perçus au secrétaire-trésorier. Car c'est ce dernier qui doit déposer tous les argents du syndicat à la caisse populaire ou à la banque.

Le secrétaire-financier doit exiger du secrétaire-trésorier un reçu sur formule en double, du montant remis.

Le secrétaire-financier doit lui aussi remettre un reçu officiel à chaque collecteur autorisé ou à tout autre payeur.

De cette façon, le syndicat s'est assuré que les revenus vont en lieu sûr d'où ils ne peuvent sortir qu'après les formalités suivantes: Chaque dépense doit être approuvée par l'assemblée des membres et c'est le secrétaire-archiviste, sur formule officielle dont il garde le double, qui autorise le secrétaire-trésorier à faire un chèque pour le montant approuvé. Le chèque doit porter les signatures du président, du secrétaire-archiviste et du secrétaire-trésorier. Si l'assemblée des membres du syndicat a le devoir de voir à ce que tous les articles de la constitution et règlements du syndicat soient strictement observés touchant les finances, les membres ont celui d'exiger un reçu ou le timbre officiel du syndicat quand ils versent le montant de leurs cotisations régulières ou autres redevances.

Que de malentendus on éviterait, que d'erreurs disparaîtraient si les membres s'occupaient plus sérieusement de la perception des argents dus au syndicat comme aussi des dépenses ordinaires ou extraordinaires.

Pensez aux malheureux

Vous, qui avez de l'instruction, allez vers ceux qui n'en ont que très peu. Aidez-les, éclairez-les, conseillez-les et soutenez-les. Ils vous aimeront profondément.

Vous, qui possédez, penchez-vous sur ceux qui n'ont que la rue pour partage, que le taudis insalubre pour gîte, qu'un croûton sec pour aliment. Voyez et constatez cette misère, ces privations qui exténuent et décidez-vous à semer un peu de joie dans le cœur de ces souffreteux qui béniront votre nom.

Vous tous qui travaillez, qui êtes en bonne santé et qui pouvez être utiles, donnez la main au malade qui souffre et glissez-lui à l'oreille ce bon mot qui encourage et reconforte, visitez-le car votre présence lui fera oublier son isolement et beaucoup de ses souffrances. Le sourire que vous apercevrez sur ses lèvres bleuies sera votre récompense combien pressante.

Au jeune ouvrier qui se décourage, dites un bon mot d'encouragement. Soyez bons pour tous les malheureux.

Pensées

Ouvriers canadiens, rendons nos syndicats une force morale et le rempart des libertés des travailleurs.

Valeur et garde du livret de l'assurance-chômage

Il y a beaucoup d'employés qui ne comprennent pas encore la valeur de leur livre d'assurance, nous dit le bureau régional de la Commission d'assurance-chômage. On signale même que dans certains cas on a trouvé des livres d'assurance dans la rue. Le directeur fait remarquer qu'un livre d'assurance constitue pour l'employé la preuve la plus concluante des contributions qui serviront de base aux prestations d'assurance.

Quand l'employé travaille, c'est son employeur du moment qui est chargé de la garde du livre d'assurance. L'employeur a comme devoir d'apposer les timbres d'assurance indiquant le montant des contributions et d'oblitérer ces timbres en y inscrivant son numéro d'enregistrement. Tant que l'employé conserve le même emploi, son livre reste entre les mains de son employeur.

AU NOUVEL EMPLOYEUR

Dès que l'employé quitte son emploi, il doit se faire remettre son livre et s'assurer que les timbres y ont été régulièrement apposés. Le livre devrait être remis promptement à l'employé au moment de son départ, car l'employeur pourrait causer de graves inconvénients à l'employé en conservant ce livre. Les autres employeurs refuseront d'accepter un employé qui n'a pas de livre. L'employé devra également présenter son livre en inscrivant sa demande d'emploi au bureau local de placement et des réclamations. Et, enfin, sans livre d'assurance, l'employé ne pourra pas établir ses titres aux prestations d'assurance quand il y aura droit.

A son arrivée dans un nouvel emploi assurable, l'employé devra émettre son livre à son nouvel employeur.

Toutes les fois qu'un employé sera engagé dans un nouvel emploi, il devra apporter son livre d'assurance et le numéro qui lui a été attribué au moment de son enregistrement.

Les employés devront avoir soin de ne pas égarer, abîmer ou détruire leur livre d'assurance quand ce livre est en leur possession pendant qu'ils cherchent du travail. (Comm.)

La mission du syndicat

Pour un trop grand nombre d'ouvriers le syndicat ouvrier est un bureau de placement qu'on peut abandonner quand on a obtenu l'emploi désiré.

Procurer de l'emploi à ses membres, mais ce n'est pas toute la mission du syndicat. Il

doit voir à ce que les conditions et heures de travail soient humaines, à ce que le salaire soit raisonnable et suffisant au bien-être de la famille de l'ouvrier sobre et honnête.

Il doit encore, avec l'appui sincère, généreux et persévérant, voir à ce que les lois protègent efficacement le travailleur consciencieux.

C. Lamond & Fils Ltée

Médailles et Bagues pour Gradués

Insignes émaillés pour Sociétés.

929, rue Bleury - MA. 7769



Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Georges Pelletier, administrateur.

CLaival 7902

Service courtois et diligent

AQUILA LAPOINTE

ASSURANCES

Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident — Maladie, etc., etc.

4466, RUE LAFONTAINE (Angle William-David)

MAISONNEUVE MONTREAL

MEMBRE DU CERCLE LEON XIII

Tél. FR. 0117

Accommodation spéciale pour délégués

HOTEL LAFAYETTE

A.-H. PATENAUE, prop.

Amherst et Demontigny (à proximité de l'édifice des Syndicats)

ANTONIO GARNEAU, C.R.

Avocat et procureur



BERTRAND, GARNEAU & PIGEON

276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

HA. 7291

LA BIÈRE
la plus populaire
AU CANADA

Bière
BLACK HORSE 8F

Aussi:

BIERE EXPORT BLACK HORSE — LAGER KINGS BEER — CREAM PORTER DAWES

Catholique et nationale sont les caractéristiques de la C.T.C.C.

Inspirés par l'Encyclique *Rerum Novarum*, favorisés par diverses autres Encycliques sociales depuis et appuyés par NN. SS. les Evêques, nos syndicats affiliés sont d'abord catholiques par la doctrine qu'ils acceptent de suivre. Avant tout ils sont antineutres et antimatérialistes.

Ils adhèrent à la doctrine des droits et devoirs réciproques, telle que définie par l'Eglise. Ils croient que la conscience doit diriger les actions des groupes comme des individus.

Lorsque fut fondée la C.T.C.C., le principe général fut agréé que les catholiques de toutes races seraient admis dans nos syndicats; de même en principe les cadres de la C.T.C.C. étaient destinés à grouper tous les travailleurs catholiques du Canada. Mais depuis vingt ans, nos syndicats n'ont pratiquement pas débordé la province de Québec, excepté un faible noyau à Ottawa, depuis 7 ou 8 ans, et quelques autres vaines tentatives dans certaines villes frontalières d'Ontario.

MOUVEMENT NATIONAL

Longtemps, nos syndicats ont passé pour être des syndicats canadiens-français. Encore aujourd'hui bon nombre de gens pensent de même. Impression fondée, à vrai dire, sur le fait que les ouvriers canadiens-français forment la vaste majorité de notre mouvement.

Cependant, dans son principe constitutif, la C.T.C.C. n'a jamais été cela, elle ne l'a jamais été dans ses actes ou si peu s'en faut durant les premières années de son origine.

Inévitablement, certains de ses groupements parti-culiers n'ont pu éviter d'afficher leur caractère canadien-français dans leurs actes ou réclamations. Cela reste encore inévitable dans grand nombre de centres ruraux et certains centres urbains parfaitement homogènes.

D'autre part, il faut dire que ce caractère racial de notre nationalisme syndical diminue graduellement et forcément dans les centres largement cosmopolites. C'est que nous constatons de plus en plus dans ces centres que pour assurer le développement progressif de nos syndicats, il faut en faire des organismes essentiellement économiques et professionnels.

De même, la C.T.C.C., qui est censée être mouvement confédératif de tous les travailleurs catholiques canadiens, doit-elle garder son caractère d'organisation interprofessionnelle canadienne. Aussi bien, est-ce pour cela que ses fondateurs, acceptant les combats nécessaires, firent accréditer la C.T.C.C., à Ottawa, comme une organisation destinée à "sauvegarder" et à promouvoir "les intérêts généraux du syndicalisme catholique au Canada". "Intérêts généraux" évidemment dans les domaines professionnel, économique, patriotique et religieux.

Les intérêts généraux, dans ces différents domaines, des travailleurs catholiques qu'elles représentent, la C.T.C.C. les a toujours considérés sous leur aspect national dans ses représentations devant le gouvernement fédéral. C'est ainsi, que d'autre part, en vue de la même fin, elle fait connaître aussi ses desirs au gouvernement d'Ontario, tous les ans, depuis 1934.

Corps national, d'une part, la C.T.C.C. est, d'autre part, le corps provincial central du syndicalisme catholique dans la province de Québec. Et comme tel, la C.T.C.C. doit ici sauvegarder et promouvoir "les mêmes intérêts généraux", du syndicalisme catholique aux points de vue professionnel, économique, patriotique et religieux.

Evidemment, la C.T.C.C. a toujours compris qu'en notre province elle devait s'acquitter de cette mission en toute légitimité et justice dans un esprit conforme le plus possible à la mentalité, aux intérêts vitaux et aux saines traditions de notre nationalité canadienne-française, élément prépondérant du Québec.

A.H. CHARPENTIER,
président.

Qui suis-je ?

Je suis la base de toute entreprise;
Je suis la source de toute prospérité;
Je suis le sel qui donne à la vie sa saveur;
Je suis responsable de l'édification de toute fortune;
J'ai fait plus pour l'avancement des enfants que la fortune de leurs parents n'aurait pu faire pour eux;
Il faut qu'on apprenne à m'aimer avant qu'on puisse jouir de mes bienfaits et qu'on puisse atteindre aux objectifs auxquels je vise;
Quand on a appris à m'aimer, la vie est douce, utile et fructueuse;
Tout progrès vient de moi!
JE SUIS LE TRAVAIL !

La volonté

Point de bon ouvrage sans bon ouvrier; la bonne volonté, que Dieu ne refuse à personne, fait l'un et l'autre; mais pour l'avoir, la garder et la fortifier, il faut ne se rebuter de rien, joindre la sagesse à la persévérance, ne jamais se laisser abattre ni entraîner; s'instruire quand on ignore, chercher le mieux souvent et le bien toujours. Avoir un but noble et choisir les moyens éprouvés.

La volonté, c'est le meilleur outil, c'est l'ouvrier, l'artiste, l'homme, le chrétien tout entier; ne pas la désirer c'est se trahir soi-même, c'est se dégrader... Qui consentirait à sa propre dégradation ?

Pouce

Le pouce est une mesure de longueur qui n'a aucune base certaine; il fut établi, primitivement, en Angleterre, par la largeur de la base du pouce, mais une ancienne ordonnance écossaise voulait qu'une moyenne fut établie sur la largeur du pouce de trois hommes, un grand, un moyen et un petit. Le "yard" fut la mesure allant du bout du nez à l'extrémité du doigt du milieu en tenant le bras horizontal.



Un soldat est venu chercher, dans les magasins de l'Ecole de tir et de bombardement de Jarvis, Ontario, une rangée de cartouches pour mitrailleuses. En vertu du Plan d'instruction des aviateurs du Commonwealth, les étudiants de cette Ecole apprennent à loger ces cartouches dans des cibles dans l'air et sur terre.

Photo—Service de l'Information

Les salaires augmentés de dix pour cent

La Commission du salaire minimum vient d'augmenter de dix pour cent les salaires prescrits dans treize de ses ordonnances. C'est la première fois que la Commission prend une telle décision. On croit que cette action est motivée par l'augmentation continue du coût de la vie.

Voici la liste des industries où les employés bénéficieront, à compter d'aujourd'hui même, de l'augmentation, le tout tel que mentionné dans la "Gazette Officielle":

L'ordonnance No 7 de l'industrie des contreforts de chaussures.

L'ordonnance No 6 des "mécaniciens de machines fixes".

L'ordonnance No 10 des laiteries de Montréal.

L'ordonnance No 15 de l'emballage et de l'assortissement du papier à rebuts.

L'ordonnance No 17 des buanderies, des établissements de nettoyage, des teintureries et de tous établissements du genre, de Montréal.

L'ordonnance No 19 de l'industrie des bas façonnés.

L'ordonnance No 22 des briqueteries.

L'ordonnance No 31 des tailleurs et couturiers de la ville de Québec.

L'ordonnance No 32 de l'industrie du matelas et du rembourrage des meubles de Québec et de Lévis.

L'ordonnance No 34 de l'industrie et du commerce de la glace de Québec.

L'ordonnance No 35 des établissements commerciaux d'alimentation au détail de Québec et de Québec-ouest.

L'ordonnance No 36 des fonderies de la ville de Hull.

L'ordonnance No 37 des verreries à bouteilles.

Cinq ordonnances sont aussi renouvelées jusqu'au premier janvier 1943.

L'économie

doit être pratiquée par toutes les personnes de la famille, car elle bénéficie à toutes, sans exception.

L'ouverture d'un Compte d'Epargne est un acte essentiel dans la pratique de l'économie.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social :

221, rue St-Jacques ouest,

316 succursales et bureaux

Montréal

"OU L'EPARGNANT DEPOSE SES ECONOMIES"



GANTERIE

Gilets de cuir — Tricots
Vêtements de travail Chemises

Costumes pour le sport,
etc., etc.

Acme Glove Works Limitd

MONTREAL

Fabriques à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

Tannerie : 4900, rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Ltée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

TANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :

939, SQUARE VICTORIA

MONTREAL

GATEAU

au MEL-O-ROL

recouvert de crème fouettée

Grands et petits raffoleront de ce NOUVEAU gâteau fait exclusivement avec de la nouvelle crème glacée MEL-O-ROL de la crème fouettée Joubert... Ce gâteau alléchant sera le clou de vos repas de famille et de vos réunions sociales, tant par son apparence appétissante que par son goût savoureux. Achetez-en pour vous-même et offrez-en comme cadeau. Commandez au département des Fantaisies Glacées.

Le gâteau au MEL-O-ROL

FRONTENAC 3121

- est prêt à servir sur réception;
- se tranche facilement en parties égales;
- est fait en gros-seurs de 8 à 20 portions;
- constitue le dernier cri en dessert à la crème glacée.

J. Joubert
LIMITÉE